

La bioéthique s'intéresse aux questions éthiques soulevées par les progrès techno-scientifiques. La loi a vocation à encadrer ces progrès afin de s'assurer que la science reste au service de la personne et non l'inverse.

C'est dans cette optique qu'ont été adoptées les différentes lois bioéthiques dès 1994. Parce que la médecine est en constante évolution, ces lois font l'objet d'un réexamen régulier. La prochaine révision, prévue en 2018, sera sans doute l'occasion de combler les lacunes ou imperfections de la loi auxquelles le juge est régulièrement confronté.

Les progrès de la médecine concernent tous les stades de la vie de la personne. Ses incidences juridiques peuvent être mesurées de la conception à la mort de la personne.



COUR DE CASSATION

5 quai de l'Horloge-75055 Paris cedex 01
www.courdecassation.fr

Entrée libre, sur **inscription préalable** auprès de la Cour de cassation

Télécopie : 01 44 32 78 28

Internet : www.courdecassation.fr

Ce colloque est enregistré et diffusé sur :    Periscope  YouTube  vimeo
Vous pouvez consulter la charte de captation à l'adresse suivante : www.courdecassation.fr

CONFÉRENCES - CYCLE 2019



Programme 2019

*Grand'chambre de la Cour de cassation
de 17h00 à 19h00*

Accueil de 16h15 à 16h45

entrée par le 5 quai de l'Horloge, Paris 1^{er}



UNIVERSITÉ
PARIS 8



COUR DE CASSATION

Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et des avocats
Les attestations de présence seront délivrées sur demande à la fin de chaque colloque

« Droit et bioéthique »

sous la direction scientifique de
Madame Bénédicte BOYER-BÉVIÈRE
Madame Dorothee DIBIE
Madame Astrid MARAIS

24 janvier 2019 Identité, sexe et genre

Modérateur :

Astrid MARAIS, professeur à l'université Paris 8

Intervenants :

Sophie PARICARD, professeur de droit à l'institut national universitaire d'Albi

François VIALLA, professeur de droit à l'université de Montpellier

Claire BOUVATTIER, endocrinologue pédiatre à l'hôpital Bicêtre

Laetitia MARTINERI, endocrinologue à l'hôpital Robert Debré

Anne BARGIACCHI, pédo-psychiatre à l'hôpital Robert Debré

14 février 2019 Génétique et droit

Modérateur :

Dorothee DIBIE, magistrat, professeur associé à l'université Paris 8

Intervenants :

Florence BELLIVIER, professeur de droit à l'université Paris 10

Christine NOIVILLE, chercheur au CNRS (sous réserve)

Frédéric DESPORTES, avocat général à la chambre criminelle de la Cour de cassation

28 mars 2019 Neurosciences : outils de détection et de manipulation

Modérateur :

Astrid MARAIS, professeur à l'université Paris 8

Intervenants :

Hervé CHNEIWEISS, neurobiologiste et neurologue, directeur du laboratoire de neurosciences de Paris-Seine, président du comité d'éthique de l'INSERM

Xavier BIOY, professeur de droit à l'université Toulouse 1

Patrick MISTRETTA, professeur de droit à l'université Jean Moulin-Lyon 3

16 mai 2019

Numérique et santé (intelligence artificielle, données de santé, Big Data)

Modérateur :

Bénédicte BOYER-BEVIÈRE, maître de conférences à l'université Paris 8

Intervenants :

Cédric VILLANI, député de l'Essonne et mathématicien

Joël COLLOC, professeur d'informatique à l'université Le Havre Normandie, docteur en médecine qualifié en médecine légale

Lydia-Haidara MORLET, maître de conférences en droit privé, vice-doyen de la faculté de droit de l'université Paris Descartes en charge du numérique

Vanessa NUROCK, maîtresse de conférences en théorie politique et éthique de l'université Paris 8

10 octobre 2019 La fin de vie

Modérateur :

Dorothee DIBIE, magistrat, professeur associé à l'université Paris 8

Intervenants :

Jean LEONETTI, rapporteur de la loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie

Aline CHENET de BEAUPRE, professeur en droit privé à l'université d'Orléans

Bérengère LEGROS, maître de conférences à l'université de Lille

21 novembre 2019 La révision des lois de bioéthique

Modérateur :

Bénédicte BOYER-BEVIÈRE, maître de conférences à l'université Paris 8

Intervenants :

Domitille DUVAL-ARNOUD, conseiller à la première chambre civile de la Cour de cassation

Anne LAUDE, professeur de droit à l'université Paris Descartes

Jean-louis TOURAINE, député du Rhône et rapporteur de la mission d'information sur la révision de la loi relative à la bioéthique